



DOSSIER
DE PRESSE

Collège Roquefeuil

De nouvelles portes vers la réussite

**Inauguration en présence de Pap Ndiaye,
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**

Jeudi 29 septembre 2022

Le Département aux côtés des collégiens

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis la départementalisation de notre île en 1946, les progrès ont été très importants en matière de construction et de réhabilitation d'établissements scolaires. Le Département, qui a hérité de la compétence des collèges suite à la loi de décentralisation du 2 mars 1982, s'attache à poursuivre cet effort, en étant à l'écoute des territoires, et en analysant régulièrement l'évolution des besoins en lien avec notre démographie.

C'est ainsi que notre collectivité gère aujourd'hui 78 collèges publics et apporte également son soutien à 9 collèges privés, c'est à dire à 60 000 collégiens.

C'est un budget total de près de 100 millions d'euros que notre assemblée consacre ainsi chaque année au fonctionnement et à l'équipement des collèges.

La construction du collège Roquefeuil est la réponse à une évolution des besoins de ce bassin de Saint-Paul qui compte près de 30 000 habitants et qui est en forte croissance d'urbanisation. Avec un investissement de 23 millions d'euros, le Département a donc porté un projet d'utilité publique pour le territoire. D'abord, en participant au rééquilibrage en équipement de la commune, notamment du sud du littoral saint-paulois. Ensuite, en renforçant l'offre éducative sur le territoire avec 900 nouvelles places, ce qui permet, dès à présent, de décongestionner les collèges de Plateau-Caillou et surtout des Aigrettes qui a atteint son point de saturation.

Enfin, en œuvrant pour une école inclusive puisque ce collège compte deux classes ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), offrant ainsi un accompagnement adapté aux élèves qui en ont besoin.

Cette réalisation s'inscrit dans notre engagement à consolider le maillage territorial et à renforcer l'offre éducative. Nous prenons ainsi en compte l'adaptation à l'évolution démographique et la nécessité d'offrir à nos jeunes les meilleures conditions d'enseignement et de réussite.

Cyrille Melchior,
Président du Conseil départemental de La Réunion

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE VOLONTARISTE

Bâtir un système éducatif ouvert à tous, qui, en plus des savoirs, promeut le bien-vivre ensemble, l'excellence, la bienveillance, et la solidarité. C'est l'engagement du Conseil départemental, qui met en œuvre une politique éducative volontariste en partenariat avec l'État et les autres partenaires depuis la loi de décentralisation du 2 mars 1982.



ACCOMPAGNEMENT DES COLLÈGES AU QUOTIDIEN

Depuis le nouveau contexte sanitaire, le Département a amplifié ses interventions pour accompagner l'ensemble des collégiens au niveau des équipements informatiques et numériques mais également pour assurer leur accueil dans de bonnes conditions.

La rentrée des 60 000 collégiens et des 87 établissements publics et privés a fait l'objet d'un travail de concertation avec le Rectorat.

RENFORCEMENT DU NOMBRE D'AGENTS SUR LE TERRAIN

Certains établissements ont bénéficié de renfort sous la forme d'aide temporaire à l'activité (notamment ceux concernés par des restaurations scolaires importantes ou par des situations particulières).

Accompagnements financiers spécifiques

Des subventions spécifiques sont allouées aux collèges pour faire face aux dépenses induites imprévues (le contexte sanitaire) :

- Subvention de fonctionnement de 2 700 € versée à chaque collège comme participation aux dépenses de consommables liées à la Covid 19.
- Subvention exceptionnelle de 500 € aux associations sportives des collèges afin de répondre à la nécessité de démultiplication des ateliers pour permettre la pratique du sport en nombre restreint

LES CHIFFRES CLEFS POUR 2022

- 78 collèges publics
- 9 collèges privés
- 54 157 collégiens publics dont 34 641 demi-pensionnaires
- 5 541 collégiens privés
- 1 200 ATTEE (Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement)

LES PROJETS À VENIR

Après l'ouverture du collège Roquefeuil, 2 autres projets de reconstruction sont actuellement en cours :

- au collège Gaston Crochet à la Plaine des Palmistes
- au collège Adrien Cadet aux Avirons.

Un quatrième collège sera édifié à La Possession, commune qui a accueilli un nombre très important d'habitants depuis une trentaine d'années.

UN BUDGET DE PLUS DE 100 M€ POUR LES COLLÈGES

- 13,67 M€ en fonctionnement
- 14,28 M€ en investissement (soit + 100 % par rapport à 2020 - effort conséquent sur la thématique numérique)
- 2,4 M€ dotations entretien - maintenance
- 18 M€ de PPI (gros travaux - réhabilitation - travaux neufs)
- 50 M€ liés aux ressources humaines (ATTEE)
- 2 M€ pour les politiques volontaristes à destination des collégiens (PEC, UNSS, concours embellissement, économie d'énergie, no gaspi...)



UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR LE NUMÉRIQUE

Le Département a finalisé la rédaction de son schéma directeur des équipements numériques pour l'enseignement et leur maintenance (SDENEM), élaboré conjointement avec le Rectorat pour une mise en œuvre à partir de 2022.

Le SDENEM, financé à hauteur de 53 M€ entre 2021 et 2028 porte sur 4 champs d'intervention :

1. CONNEXIONS À L'INTERNET

L'appel d'offres concernant l'accès à l'Internet à l'ensemble des collèges de l'île date de 2006. Un nouveau marché, notifié au début de l'année 2022 a permis de répondre à l'objectif de généraliser le raccordement à la fibre optique (Cilaos le sera prochainement).

2. CÂBLAGE DES ÉTABLISSEMENTS

La mise aux normes de tous les collèges, en matière d'infrastructure du réseau informatique est achevée.

3. ÉQUIPEMENTS - PLAN NUMÉRIQUE

Les 78 collèges publics de l'île sont aujourd'hui dotés de près de 8 000 tablettes pour assurer la « continuité pédagogique ».

Par ailleurs, 423 tablettes sont mises à disposition, dans les mêmes conditions, dans le cadre du Plan Pauvreté pour les enfants de l'ASE spécifiquement. Les collèges bénéficieront d'un parc de 14 000 postes fixes, 10 000 EIM (poste mobiles ou tablettes), 4 000 vidéoprojecteurs d'ici à fin 2023.



4. MAINTENANCE INFORMATIQUE

Le marché d'infogérance (externalisation au titre de la maintenance) sera opérationnel en novembre 2022.

GEL DES PRIX

DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque année, on compte autour de 35 000 collégiens demi-pensionnaires dans l'île. Soit 60 % des effectifs. Ce qui représente plus de **5 millions de repas servis sur une année et 37 M€ de budget annuel.**

Le Département a gelé les prix en prenant à son compte les surcoûts liés à l'inflation (+8 %) pour maintenir un prix de vente aux familles entre 0 € (pour les boursiers = 60 % des collégiens) et 1,99 € (pour les non-boursiers).

Cette décision a été prise lors de la Commission permanente du 21 septembre 2022.



PLUS DE PRODUITS LOCAUX DANS LES ASSIETTES

La Collectivité vise à augmenter la part des produits locaux dans les assiettes des collégiens.

En 2021, on a comptabilisé 63 % des dépenses et 60 % des volumes en faveur des produits issus de la production locale.

L'ambition est de porter ces chiffres à 70 % en travaillant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire : diminuer de 20 % le gaspillage par an pour atteindre 50 % en 2025.

Les orientations du SGRS ou Schéma Général de la Restauration Scolaire sont identifiées dans un cadre budgétaire maîtrisé.

QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS

Le Département dispose de **15 outils de production** répartis sur le territoire : **3 cuisines centrales** (en liaison froide) et **12 cuisines autonomes** (en liaison chaude).

Ces outils départementaux assurent la production de **60 % des besoins** des collèges) ; le reste étant assuré par des outils régionaux et municipaux.

300 ATTEE sont exclusivement dédiés à la restauration, (soit environ 27 % des agents affectés aux EPLE).

DES ACTIONS FACULTATIVES VOLONTARISTES

L'engagement du Département en faveur des actions facultatives a pour objectif d'apporter de la cohérence et de la lisibilité aux politiques éducatives, à travers plusieurs types d'interventions.

LE PEC (PASSEPORT ÉDUCATIF DU COLLÉGIEN)

Subvention allouée à l'ensemble des collèges de La Réunion et destinée à financer les activités facultatives et périscolaires menées au sein des établissements en accompagnant au plus près les projets.

LE SOUTIEN À L'UNSS (UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE)

À travers le financement du Centre Régional de l'UNSS et des associations sportives UNSS des collèges publics et privés (100 000€), ce sont 18 000 collégiens qui participent chaque année aux compétitions sportives.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES



Fondé en 1989, le CDJ réunit les représentants de tous les collèges depuis le niveau de 5^e jusqu'à la 3^e. Objectifs : donner la parole aux jeunes ; les faire participer à la vie de la cité et de leur collège ; mettre en place des projets.

LES CONCOURS

No Gaspi



Concours destiné à lutter contre le gaspillage alimentaire, promouvoir les bases d'une bonne alimentation auprès des jeunes, augmenter la consommation des fruits et légumes locaux.

Embellissement des collèges



Concours pour valoriser les actions menées par les collégiens en faveur de l'embellissement de leur collège, pour les amener à respecter l'environnement vert de leur collège ; pour les rendre acteurs de «la vie verte» du collège.

Concours départemental du film scolaire



Objectifs : donner aux collégiens les bases d'une culture cinématographique nécessaire à la formation de leur goût de futurs spectateurs ; les inviter à passer derrière la caméra et à évoquer leur perception sur la vie dans leur collège, et la vie du collège dans leur quartier.

CDS2E



Le Challenge Départemental de Sensibilisation aux Economies d'Énergie ou CDS2E vise à mobiliser les collèves sur la question des économies d'énergie et à favoriser une démarche qui a pour ambition d'atteindre les objectifs nationaux de la transition énergétique.

LES DISPOSITIFS INCLUSIFS

Une stratégie commune pour le déploiement des dispositifs inclusifs au sein des établissements (Unités Locales d'Inclusion Scolaire, Unité Externalisée d'Enseignement et Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) a été élaborée en associant divers partenaires : l'Académie de La Réunion, l'Agence Régionale de la Santé, les organismes gestionnaires (établissements médicaux sociaux).

Un potentiel de 13 UEE supplémentaires dans les collèges et une ambition d'au moins 1 ULIS par collège sont portés conjointement par le Département et l'Académie sur le court terme.

Ainsi, une convention cadre a pu être établie et votée par le Département en juin 2022 pour une mise en œuvre depuis cette rentrée 2022.

Enfin, avec l'Académie, il sera élaboré la formalisation d'un schéma directeur pour les SEGPA du territoire.

LE SOUTIEN VOLONTARISTE AUX ÉTUDIANTS

Chaque année environ, 11 000 projets d'études post-bac (8 000 à La Réunion et 3 000 en mobilité dans les pays de l'Union Européenne) sont accompagnés pour un budget global de l'ordre de 18 M€.

Cette stratégie a été consolidée à travers une démarche d'accompagnement pro-active impulsée par le co-financement européen FSE (Fonds Social Européen).

LE COLLÈGE ROQUEFEUIL

OUVRE DE NOUVELLES PORTES VERS LA RÉUSSITE

L'ouverture du collège Roquefeuil répond à une évolution des besoins de la ZAC éponyme, qui compte près de 30 000 habitants et qui est en forte croissance d'urbanisation.

En effet, le nouvel établissement s'insère dans cette ZAC, créée en 1995, située à quelques minutes du centre-ville de Saint-Gilles et de la zone balnéaire. Proche d'axes routiers importants, elle bénéficie d'un cadre exceptionnel. Avant son aménagement, cette zone de 46 ha correspondait à un espace vierge de savane sans lisibilité réelle ni repère avec d'un côté, le lotissement Carrosse (anciens LTS ou LES) avec une école et de l'autre des interstices urbains occupés au gré des opportunités : résidences et hôtel.

Le collège a ouvert ses portes vers la réussite pour les élèves de la 6^e à la rentrée scolaire 2021-2022. Depuis quelques semaines, les classes de 5^e ont fait leur rentrée, en attendant les 4^e et les 3^e sur les 2 années scolaires suivantes.

QUELQUES CHIFFRES À RETENIR

Capacité totale : 900 élèves

Coût de l'opération : 23 M€

Participation FEDER : 13 M€

Nombre d'heures d'insertion sur le chantier : 12 775 heures réalisées

D'OÙ VIENT LE NOM ?

Camille de Roquefeuil est un célèbre navigateur du 19^e siècle, qui fondera une famille et terminera sa vie à l'île de La Réunion, appelée à cette époque Île Bourbon.

23 M€ D'INVESTISSEMENTS

Avec un investissement de 23 M€, le Département a porté un projet d'utilité publique pour le territoire :

- en participant au rééquilibrage en équipement de la commune, notamment du sud du littoral saint-paulois.
- en renforçant l'offre éducative sur le territoire avec 900 nouvelles places, ce qui permet, dès à présent, de décongestionner les collèges de Plateau Caillou et surtout celui des Aigrettes qui a atteint son point de saturation.
- en œuvrant pour une école inclusive puisque ce collège compte deux classes ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), offrant ainsi un accompagnement adapté aux élèves qui en ont besoin.



UN BÂTIMENT HQE INTÉGRÉ DANS LA SAVANE



Implanté sur une parcelle de 20 000 m², le collège de Roquefeuil est un établissement exemplaire, offrant les meilleures conditions d'enseignement avec des bâtiments et équipements de haut niveau, de type HQE (Haute Qualité Environnementale) ; une architecture intégrée dans le paysage ; une optimisation des dépenses énergétiques ; des puits dépressionnaires ou encore des zones de valorisation des déchets.

À l'heure où les enjeux relatifs à la transition écologique et solidaire sont au cœur de l'agenda politique, le collège Roquefeuil a été conçu avec des objectifs environnementaux ambitieux.

DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX AMBITIEUX

Les mesures d'ordre environnemental qui s'imposaient lors de la construction du collège Roquefeuil ont été respectées.

- Réduction au maximum des impacts environnementaux (énergétiques, écologiques, environnementaux)
- Optimisation des dépenses énergétiques
- Fonctionnement des bâtiments en ventilation naturelle de confort
- Optimisation de l'éclairage naturel
- Réduction de l'îlot de chaleur grâce à la végétalisation des bâtiments
- Gestion des eaux pluviales infiltrées dans les jardins
- Gestion des déchets de la restauration par compostage sur site
- Optimisation du bilan carbone du collège et ainsi des émissions de gaz à effet de serre

UN BÂTIMENT HQE INTÉGRÉ DANS LA SAVANE

CONSTRUCTION NEUVE

Le collège Roquefeuil comprend

- des locaux d'enseignement général et artistique,
- des locaux d'enseignement spécialisé ULIS 4 (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire),
- des locaux d'enseignement scientifique et technologique,
- des équipements sportifs,
- une restauration en liaison satellite,
- des espaces récréatifs (préau, cour,...)

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le site offre des conditions optimales de développement personnel à chacun des collégiens grâce à des équipements sportifs de qualité dont :

- un plateau polyvalent couvert pour toute activité sportive en cas de pluie, accompagné d'un mur d'escalade,
- une salle d'EPS de 300 m²,
- une piste droite d'athlétisme de 100 m (6 couloirs), avec aires de sauts et de lancers associées,
- une aire d'activités multisports de plein air.

Afin que ces équipements soient optimisés, nous avons proposé à la ville de Saint-Paul de conventionner avec notre collectivité afin qu'ils puissent être mis à disposition des associations hors temps scolaire.



CONTACTS PRESSE

Département de La Réunion
Direction de la Communication

Virginie Elsass • 0692 974 389
virginie.elsass@cg974.fr

Pana Rakoto • 0692 974 533
pana.rakoto@cg974.fr